

LE TEMPS

ENQUÊTE ABONNÉ

Scandale de Mancy: en plus des maltraitements, un empoisonnement suspect

En mars 2021, dans le foyer genevois, une jeune autiste s'est vu administrer une poignée de puissants anxiolytiques qui aurait pu la tuer. Deux plaintes pénales ont été déposées, une enquête est en cours



Image d'illustration. Le foyer de Mancy. — © Eddy Mottaz / Le Temps



Serge Michel

Publié lundi 31 janvier 2022 à 05:29
Modifié lundi 31 janvier 2022 à 07:09

On est le 29 mars 2021 au matin. Dans la journée, Sandra Capeder, la directrice de l'OMP, l'Office médico-pédagogique dont dépend le foyer de Mancy, va envoyer à la secrétaire générale du Département de l'instruction publique (DIP), Paola Marchesini, une note de 13 pages qui résume les informations recueillies durant les semaines précédentes: une douzaine de témoignages ainsi que des données informatiques qu'une personne employée à Mancy avait tenté d'effacer des disques durs du foyer et qu'une entreprise néerlandaise a partiellement rétablies. La note détaille les maltraitements et «violences délibérées» subies par les jeunes autistes du foyer de Mancy de la part du personnel. Elle préconise aussi les procédures disciplinaires, voire les licenciements, à envisager contre 13 personnes travaillant ou ayant travaillé à Mancy: onze femmes et deux hommes.

Cette note et ses annexes, que Heidi.news et *Le Temps* ont pu consulter, sont cruciales pour comprendre ce qui s'est passé dans ce foyer depuis son ouverture en juin 2018. Les faits exposés sont glaçants mais une phrase donne aussi de l'espoir: «La situation [est] bien rétablie à ce jour au niveau de la sécurité et de la prise en charge des jeunes.»

Or cet espoir sera douché ce même jour du 29 mars lorsque Malika*, une jeune autiste de 13 ans, sort de son lit pour aller à l'école. Elle n'est arrivée à Mancy que trois mois plus tôt. Grande et forte, cette jeune fille marche et court, fait de la balançoire. Elle ne parle pas et manque de psychomotricité fine dans les mains. «Elle était têtue et avait besoin d'un programme précis ou alors d'être prévenue assez tôt de tout changement», explique une éducatrice qui l'a côtoyée.

Malika fréquente l'école de pédagogie spécialisée du Borman, voisine du foyer de Mancy, où l'équipe sait parfaitement comment l'encadrer, tout comme ses parents, très attentionnés et très présents. Elle fait néanmoins des crises de colère et de frustration. L'une d'elles s'est produite quelques semaines avant ce matin du 29 mars. Une éducatrice de Mancy, suivie par d'autres membres du personnel, avait alors lancé l'étrange idée d'emmener Malika déjeuner, mais... à Montreux, dans un restaurant jugé intéressant. Une heure et demie de route et un contexte inconnu, c'en est trop pour la jeune fille qui «explose» dans la voiture. Elle projette sa tête contre la vitre d'un des véhicules mobilisés pour l'expédition et la brise.

«La mère de Malika nous avait prévenus, poursuit l'éducatrice. Ses crises peuvent être très impressionnantes. Certains de mes collègues estimaient d'ailleurs qu'elle était trop agitée, qu'elle n'avait pas sa place au foyer. Mais si tout restait prévisible pour elle, cela se passait bien.»

Un puissant anxiolytique

Revenons au 29 mars. La veille, le dimanche, un petit groupe d'éducatrices part en promenade à pied avec Malika, autour du foyer, entouré d'espaces verts à Collonges-

Lire également

Bellerive. La jeune fille adore marcher et cela permet souvent de s'assurer qu'elle sera calme le soir. Or ce jour-là, quelque chose ne fonctionne pas durant la promenade et la jeune fille décoche un coup à l'une de ses accompagnantes. Retour rapide au foyer où lui est administré son «médicament de réserve» pour les cas de crise.

Ce lundi matin 29 mars, Malika se lève, donc, et titube. «Elle semble complètement ivre», dit une éducatrice. Une vidéo que Heidi.news et *Le Temps* ont pu consulter la montre devant être portée dans les escaliers alors que d'habitude, elle les dévale en courant. Une ambulance est appelée d'urgence. Verdict aux HUG après analyse de ses urines: Malika a ingurgité du Temesta, un puissant anxiolytique de la famille des benzodiazépines. «Pas un comprimé, pas deux, mais une poignée», affirme alors le médecin. L'état de léthargie durera dix-huit heures. Il s'en est fallu de peu que sa vie ne soit en danger: un surdosage de benzodiazépines provoque une perte de conscience pouvant aller jusqu'au coma et à la mort.

Que s'est-il passé? Le Temesta est présent à Mancy, mais pour un autre enfant. Il ne figure pas sur l'ordonnance de Malika. Au foyer, les médicaments se trouvent dans une armoire fermée à clé du bureau des éducateurs, à l'étage, alors que les piluliers pour ceux qui ont un traitement quotidien sont dans la cuisine, dans un tiroir également fermé à clé. En raison de son manque de motricité fine, Malika est jugée incapable d'extraire les comprimés de leur emballage. Tout porte à croire qu'un adulte lui a administré, la veille, cette dose de cheval.

Des soupçons

Quelques jours plus tard, Sandra Capeder organise une séance en visio avec tout le personnel. L'ambiance est tendue. Elle évoque un «fait très grave», dit son soupçon qu'il s'agit d'un acte délibéré et que cela sera dénoncé à la police. Certains employés protestent et affirment que Malika s'est empoisonnée toute seule. Dans la foulée, des entretiens de service sont annoncés, notamment pour les employés présents le dimanche 28 mars. Entretiens qui prendront du retard, car une partie d'entre eux se mettent en arrêt maladie. Des représentants syndicaux assisteront à certains de ces entretiens de service et continueront à défendre les employés, affirmant qu'un acte délibéré est impossible, mettant plutôt en évidence les dysfonctionnements de la direction du foyer et de celle de l'OMP. Contactés, Françoise Weber du SIT et Olivier Baud, de la SPG, qui est également président du Cartel syndical, député Ensemble à gauche au Grand Conseil et employé de l'OMP, n'ont pas souhaité s'exprimer.

Une enquête est en cours, après le dépôt de deux plaintes pénales suite à cette intoxication médicamenteuse suspecte. L'une émane de la mère de Malika, qui n'a pas souhaité s'exprimer dans le cadre de cet article, et l'autre de Sandra Capeder, la directrice de l'OMP, libérée pour cela de son secret de fonction par la conseillère d'Etat Anne Emery-Torracinta mais qui n'a pas non plus voulu s'exprimer dans le cadre de cet article. Pas plus que l'ex-directrice du foyer de Mancy. Présente au moment des faits, cette dernière a été écartée de son poste avant de pouvoir être entendue par les enquêteurs de la police judiciaire. Elle a pourtant remonté à sa hiérarchie avoir vu apparaître, au cours de la journée du lundi 29 mars 2021, une boîte de Temesta presque vide dans le tiroir fermé à clé de la cuisine où, elle en est certaine, cette boîte ne se trouvait pas le matin.

- **Nos révélations:** [Des enfants autistes maltraités dans l'impunité au foyer de Mancy](#)
- **Les témoignages d'ex-employés:** [«Je ne voulais plus être complice, alors je suis partie»](#)
- [Le rôle trouble des syndicats](#)
- **La réaction de la cheffe du DIP, Anne Emery-Torracinta:** [«Mon erreur a été de croire que le problème ne concernait qu'un seul enfant»](#)
- **D'autres réactions:** [A Genève, le scandale de Mancy suscite des réactions politiques contrastées](#)